

Infos BOTANS



Avril 2019

Mairie de Botans

☎ 03 84 21 54 12

secretariat@mairie-botans.com

<http://www.mairie-botans.com/>

Heures d'ouverture au public :

- *Mardi de 17 h à 18 h*
- *Samedi de 10 h 00 à 11 h 30*

ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes ont lieu le **dimanche 26 mai 2019**.

En raison du décalage horaire, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Polynésie française et les Français établis sur le continent américain voteront la veille, le 25 mai.

Alors que l'élection des députés européens représentant la France se faisait depuis 2004 au scrutin proportionnel plurinominal dans le cadre de huit circonscriptions interrégionales, les élections de 2019 se feront à nouveau dans le cadre d'une circonscription nationale unique.

Aller voter, c'est choisir un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs. C'est choisir la composition du prochain Parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Les personnes intéressées pour participer au bureau de vote peuvent se faire connaître en s'adressant au secrétariat de la Mairie.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères de ce jeudi est décalée au **vendredi 3 mai**.

Pensez à sortir votre conteneur la veille au soir.

TAXES D'HABITATION ET FONCIERES

Malgré les nombreux projets déjà réalisés et ceux à venir, la municipalité n'a pas voté d'augmentation des taux d'imposition pour 2019.

Rappel des taux :

- Taxe d'habitation : 7,87 %
- Taxe foncière sur le bâti : 6,45 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 31,30 %

VOTE du BUDGET PRIMITIF 2019

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	308 562,74 €	275 005,41 €
Recettes	313 514,49 €	275 005,41 €

Le budget primitif a été adopté lors du conseil municipal du 1 avril 2019

Il y a équilibre en section d'investissement et suréquilibre en section de fonctionnement.

Principaux travaux d'investissement prévus pour 2019 :

- Fin des travaux d'extension et mise aux normes handicapés de la Mairie
- Poursuite des travaux de sécurisation routière de la traversée du village (grande rue au niveau de la Mairie)
- Projet de mise aux normes de la salle communale de l'ancienne école

EMPLOIS SAISONNIERS

Ces emplois d'été s'adressent aux jeunes de plus de 18 ans. Les heures de travail seront programmées le matin de 7 heures à 12 heures.

Si vous êtes intéressé(e), adressez une lettre de candidature ou venez vous inscrire en Mairie, **avant le 31 mai au plus tard**.

PARTICIPATION CITOYENNE

Le mardi 9 avril, Madame le Maire et les adjoints ont été honorés de la venue de Madame Sophie ELIZEON, préfète du Territoire de Belfort, et du colonel Xavier FELTEN commandant de groupement de gendarmerie départementale du Territoire de Belfort pour signer le protocole de Participation Citoyenne.



La démarche Participation Citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement. Plusieurs personnes référentes serviront de relais entre la commune et la gendarmerie pour signaler en temps réel tout événement suspect permettant une meilleure protection des habitants.

FINALISATION ECHANGE TERRAINS Rue des Corbais

La création de la rue des Corbais en 2007 avait nécessité des échanges de terrains entre particuliers et la commune mais cette transaction n'avait pas été régularisée administrativement par l'ancienne municipalité. La rédaction d'un acte administratif sans recourir à un notaire a permis de finaliser l'échange sans frais pour les deux parties.

Ce travail est indispensable car en cas de vente, les choses doivent être claires et les droits de propriété parfaitement enregistrés sans quoi la vente s'avère impossible.

TRAVAUX d'EXTENSION de la MAIRIE

Le secrétariat a pris sa place dans l'extension de la Mairie et permet d'accueillir les personnes dans de meilleures conditions. L'espace de l'ancien secrétariat et du bureau du Maire ont été totalement mis à nu, les parquets et les plafonds ont été démontés, le mur de séparation en pierres démolit, l'escalier permettant d'accéder à l'étage déplacé. Les murs ont été doublés et isolés, les plafonds vont être surélevés, le plancher remplacé et installé sur une nouvelle chape. Le mur côté moulin a été ouvert pour permettre l'accès aux futures toilettes. L'installation électrique va être entièrement remise à neuf et aux normes.

A l'extérieur, les murs de la Mairie ont été enduits et teints, le porche de l'accueil mis en peinture, les chéneaux et les volets posés.

CROIX du CALVAIRE

Le calvaire en face du Moulin est surmonté d'une nouvelle croix. Celle-ci a été taillée dans du grès rose à l'image de l'ancienne trop endommagée pour être restaurée. Les travaux réalisés par l'entreprise « ALBIZZATI Père et Fils » ont été effectués avec beaucoup de soins. La subvention accordée par le Grand Belfort nous a permis de réaliser ce projet pour un coût raisonnable à la charge de la commune.

TERRAIN de FOOT

Pour limiter l'accès au terrain de foot, des perches de bois ont été posées en bordure du terrain côté chemin.



Ces travaux ont été effectués par des bénévoles et n'ont rien coûté à la commune.

Un grand merci pour ce travail !

ASSOCIATION Lou Veil Melun : « BROCANTE 2019 »



Dimanche 16 juin 2019,

de 7H00 à 17H00

Règlement et conditions d'inscription au dos
de la feuille

27^{ème} brocante organisée par l'Association « LOU VEIL MELUN »

Dimanche 16 juin 2019, de 7H00 à 17H00

Zac des Saules

ENTREE GRATUITE POUR LES VISITEURS

BULLETIN d'INSCRIPTION

Nom ou
Raison sociale Prénom.....
Adresse
Ville : Code Postal :
Téléphone* : Type de véhicule présent sur le stand.....
Email* : Nature du Stand :

* Mentions obligatoires

Un véhicule par emplacement, veuillez préciser le type de véhicule

TARIF

Nombre d'emplacements De 5 mètres à 10 € **SOMME TOTALE** €

Aucune réservation ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée

- **du règlement**
- **d'une enveloppe timbrée avec votre adresse complète**
- **pour les professionnels : N° de registre du commerce**
- **pour les particuliers : joindre une photocopie recto verso de la carte d'identité**

Chèque bancaire libellé : **Association LOU VEIL MELUN** à expédier à
Madame COURTOT Christine
3 rue des sources 90400 BOTANS

Vous recevrez en retour un reçu et votre numéro d'inscription

Pour tout renseignement : 03 84 56 07 54

Email : guycourtot@free.fr

Délai d'inscription : lundi 03 juin 2019

- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'organisation et du règlement et m'engage à les respecter
- Remboursement possible uniquement en cas d'annulation de la manifestation par les organisateurs

Date :

Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :